

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
LE 2 JUILLET 1980

VÉRIFIER AU MOMENT DE L'ALLOCATION



# STATEMENT DISCOURS

SECRETARY  
OF STATE  
FOR EXTERNAL  
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE  
D'ÉTAT AUX  
AFFAIRES  
EXTÉRIEURES.

NOTES POUR UNE ALLOCATION  
DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX  
AFFAIRES EXTÉRIEURES,  
MARK MACGUIGAN, À UN DÉJEUNER  
DE L'ASSOCIATION DES HOMMES  
D'AFFAIRES CANADIENS, DU  
CANADIAN CLUB DE HONG KONG ET  
DE L'ASSOCIATION UNIVERSITAIRE  
CANADIENNE,  
HONG KONG, LE 2 JUILLET 1980

"LE CANADA RENFORCE SES LIENS  
AVEC LA RÉGION DU PACIFIQUE"

(TRADUCTION)

Permettez-moi tout d'abord de vous dire combien je suis heureux de pouvoir m'adresser à vous aujourd'hui. Dans un sens, on peut dire qu'il s'agit d'un événement mineur de portée historique puisque, en dépit de nombreux contacts et réunions au fil des décennies, c'est je crois la première fois qu'un ministre des Affaires extérieures du Canada prend la parole à Hong Kong. Mais j'espère bien que ce ne sera pas la dernière, car les nombreux changements qui surviennent tant dans la région du Pacifique qu'au Canada nous portent à croire que notre pays et ceux de cette région auront avantage à intensifier leurs relations sur un certain nombre de fronts.

Cette poussée vers l'Orient est, sous de nombreux aspects, partie intégrante de l'histoire du Canada. En effet, c'est la recherche d'un passage vers la Chine qui a mené à la découverte du Canada. Les explorateurs français ont d'ailleurs nommé "La Chine" les rapides du fleuve Saint-Laurent situés près de l'actuelle ville de Montréal. En 1843, la première expédition canadienne des temps modernes vers le Pacifique permettait la fondation de Fort Victoria, sur l'île de Vancouver, trois ans seulement après l'établissement de Hong Kong. Nos contacts avec l'Asie ont continué de se multiplier au fur et à mesure que les régions occidentales du Canada étaient colonisées et développées. Ces "ponts historiques" ont notamment été jetés par les établissements de la Royal Navy à Hong Kong et en Colombie-Britannique. Les paquebots Empress de la société Canadien-Pacifique liaient Vancouver non seulement à l'Orient, mais également à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande, formant un vaste couloir maritime impérial - maintenant remplacé par les "Empress oranges" de la CP Air. Ce n'est pas non plus par accident que notre premier chemin de fer transcontinental a été appelé le "Canadien Pacifique". Il existe également des liens humains tissés de longue date: par exemple, c'est par la voie de Hong Kong que sont venus nombre de Chinois qui ont joué un rôle si important dans la colonisation de l'Ouest canadien.

Les intérêts commerciaux et diplomatiques du Canada en Asie remontent aux premières années du siècle. En 1906, nous avons implanté des bureaux commerciaux à Shanghai et, en 1928, à Hong Kong. La légation canadienne ouverte à Tokyo en 1929 a été l'une de nos premières missions à l'étranger.

On se souvient encore du rôle qu'ont joué les troupes canadiennes dans le tragique effort pour défendre Hong Kong pendant la Seconde Guerre mondiale. Le Canada s'est associé aux initiatives onusiennes de sécurité collective en Corée, et il a participé aux commissions internationales de contrôle en Indochine depuis la signature des Accords de Genève en 1954 jusque dans les années 70.

Mais notre présence dans le Pacifique n'a pas d'abord eu un caractère militaire. Le Canada a été l'un des membres fondateurs du Plan de Colombo et, au cours des ans, a sensiblement contribué au développement économique de la région. Les intérêts privés dans la région du Pacifique s'expriment par une forte participation canadienne au Conseil économique du bassin du Pacifique. En fait, le Comité canadien du Conseil joue depuis presque dix ans un rôle consultatif officiel auprès du gouvernement canadien en matière de politique économique pour le Pacifique, et nous nous attendons à ce que ce rôle soit encore élargi.

Je voudrais également mentionner un problème qui préoccupe vivement le Canada et l'Asie - et Hong Kong en particulier - et qui comporte de sérieuses incidences humanitaires. Comme vous le savez, le Canada a accepté d'accueillir 60 000 réfugiés indochinois de Hong Kong, de la Thaïlande, de la Malaisie et d'autres pays d'ici la fin de 1980. Quelque 13 000 de ces réfugiés nous arriveront de Hong Kong; en fait, les 10 000 réfugiés qui ont été choisis quitteront cette semaine Hong Kong à destination du Canada. J'aimerais ici louer le gouvernement et la population de Hong Kong pour leur compassion ainsi que pour leurs efforts en vue de fournir un refuge provisoire à tant de réfugiés sur un territoire exigu et densément peuplé.

Comme nombre d'autres parties du monde, la région du Pacifique a connu son lot de souffrances humaines. Pourtant, la plupart des observateurs conviennent qu'elle est appelée à jouer un rôle irremplaçable comme zone de croissance et de développement économiques exceptionnels. Les possibilités sont vastes, et n'ont jamais été aussi tangibles que maintenant. Forte de la remarquable croissance d'après-guerre du Japon et des politiques d'industrialisation à vocation commerciale des économies de l'Asie du Sud et du Nord-Est - comme celle de Hong Kong -, la région du Pacifique-Ouest a connu des taux de croissance annuels de 6 à 10 % depuis les dix dernières années. Plusieurs pays ont vu leurs exportations s'accroître de deux à trois fois plus vite, et leur part des marchés mondiaux a considérablement augmenté. Les pays en développement d'Asie sont devenus des débouchés de plus en plus importants pour

les biens, les services et les capitaux d'investissement. Cette réussite remarquable devrait maintenir l'économie du Pacifique dans son statut de seule économie de croissance au monde. Avant la fin du siècle, il se pourrait bien que la région soit devenue le centre, sinon le moteur de la croissance de l'économie mondiale.

Pendant la prochaine décennie, le Canada devra affronter un grand défi international, celui de s'adapter à cette nouvelle ère du Pacifique. Nous voulons participer à cette expérience excitante, contribuer au développement de la région et en partager les avantages. Notre ultime objectif serait la création d'une communauté de nations plus stables et plus prospères dans la région du Pacifique.

Mais c'est un défi qui exigera du Canada une bonne dose d'énergie créatrice. Pour que nos initiatives soient fortement appuyées par le public, il nous faudra d'abord sensibiliser davantage les Canadiens aux possibilités qu'offre la région du Pacifique car nous nous sommes jusqu'à maintenant surtout efforcés de jouer un rôle de premier plan en tant que nation de l'Atlantique. Mais les Canadiens commencent à prendre conscience de la double personnalité de leur pays en tant que nation de l'Atlantique et du Pacifique, et le processus de sensibilisation au phénomène est déjà en branle. Viendra peut-être bientôt un jour où davantage de Canadiens considéreront Hong Kong comme une partie du "Proche-Occident".

Mais si une moitié du défi consiste à faire comprendre aux Canadiens que leur pays est aussi une nation du Pacifique, il faudra par ailleurs formuler des politiques et réaliser des programmes qui rendront cette appartenance encore plus manifeste. C'est sur ces possibilités que j'aimerais maintenant m'arrêter brièvement.

Aucun développement survenu ces dernières années ne témoigne aussi bien de l'approche de l'ère du Pacifique que les efforts en cours pour approfondir le concept bien concret d'une "Communauté du Pacifique". Je doute que qui que ce soit voit clairement l'orientation qu'une telle Communauté prendra. Mais le Canada entend participer dès maintenant à l'élaboration du concept. Nous n'avons pas encore d'idées précises sur l'organisation, la composition ou la vocation d'une telle communauté, et nous poursuivrons l'idée avec prudence, mais toutefois de façon positive. Il va sans dire que l'étude et l'évolution du concept prendront du temps. Mais il est peut-être bien qu'il en soit ainsi, puisque l'instauration d'un esprit communautaire doit précéder la création officielle d'une communauté. Il faut

par exemple améliorer les transports et les communications, développer le tourisme et intensifier les liens culturels et éducationnels avant de s'attaquer aux questions économiques qui expliquent le dynamisme de la Communauté. Pour le Canada et ses partenaires du Pacifique, la création d'une Communauté du Pacifique est un objectif général, à long terme. Entre temps, nous devons cultiver et développer les relations bilatérales qui sont le fondement du concept. À cette fin, le Canada entend donner un nouvel élan à ses relations politiques et économiques avec les pays de la région asiatique du Pacifique.

Jusqu'à maintenant, nos liens politiques avec certains pays de la région ont largement reflété des liens historiques ou d'autres réalités, comme l'appartenance au Commonwealth, des considérations de défense, des intérêts commerciaux ou l'aide au développement. Nous comptons refondre nos efforts politiques dans un moule plus moderne qui tienne compte de la diversité et de l'unicité de nos partenaires du Pacifique des années 80. Nous veillerons davantage à élargir la compréhension politique et à enrichir les contacts culturels, dont dépendent tous les éléments d'une relation. Je crois que ma participation à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'ANASE à Kuala Lumpur il y a quelques jours est une indication de ces deux tendances dans notre approche.

Les intérêts économiques du Canada dans le Pacifique vont s'intensifier et se diversifier. L'expansion de l'activité économique de l'Ouest canadien rend le phénomène inévitable, et un certain nombre de gouvernements provinciaux ont déjà intensifié leurs activités dans la région. Cette année, par exemple, le gouvernement de l'Alberta ouvrira des bureaux à Hong Kong pour promouvoir les liens commerciaux et économiques. C'est justement cette complémentarité de l'Ouest du Canada et de la région du Pacifique qui constitue l'élément essentiel de notre présence ici.

Mais ce ne sont pas seulement les provinces de l'Ouest canadien qui s'intéressent au Pacifique. Nos provinces centrales de l'Ontario et du Québec jouent également un rôle plus actif et ce, avec des résultats fort intéressants. Le gouvernement de l'Ontario, imitant celui de l'Alberta, ouvrira par exemple cette année un bureau à Hong Kong.

Pour sa part, le gouvernement fédéral continuera de représenter tous les intérêts canadiens. Vous savez que les Canadiens ont entrepris l'examen et la révision de leur

Constitution. Il y a quelques semaines, la population du Québec a choisi, par voie de référendum, de rester dans la Confédération canadienne, évitant ainsi une situation politique interne fort difficile. Par ailleurs, nous croyons que le temps est venu de modifier notre Constitution en fonction des réalités présentes; ce processus est d'ailleurs déjà amorcé. Mais le gouvernement fédéral remplira son rôle - qui est de satisfaire les besoins de toutes les régions du pays -, et les politiques qu'il mettra en oeuvre dans cette partie du monde ne feront pas exception.

Pour le moment, le gouvernement fédéral raffine ses techniques et ses tactiques dans les domaines économique et commercial. Nous proposons de modifier la Loi sur les banques de façon à permettre une plus grande réciprocité avec les autres pays dans le domaine bancaire. Nous réexaminons actuellement un certain nombre d'accords bilatéraux avec des nations du Pacifique en cherchant des moyens de moderniser les mécanismes existants ou d'en créer de nouveaux au besoin dans le but d'accroître des courants d'échanges et des apports de capitaux mutuellement avantageux.

Mais le Canada n'aborde pas le Pacifique des années 80 comme une nation commerçante recherchant uniquement de nouveaux débouchés. Une nation aussi tributaire que la nôtre des échanges peut difficilement se permettre des approches qui ne servent que ses propres intérêts. Nous voulons plutôt nouer des relations qui avantageront toutes les parties concernées par le biais du commerce, de la coopération industrielle, des investissements, des échanges de technologie et d'autres relations. Nous croyons que l'interdépendance économique croissante entre membres de la région du Pacifique exige des politiques nuancées et responsables. Elle réclame également, dans la conduite de nos relations extérieures, une vaste stratégie qui favorisera, chez toutes les couches de la société, des contacts interpersonnels axés sur les échanges éducatifs, universitaires et culturels. Nous croyons que ces approches permettront éventuellement aux populations de la région d'acquérir une expérience internationale plus riche et plus gratifiante.

Après avoir brossé les grandes lignes de la stratégie canadienne pour le Pacifique des années 80, permettez-moi de vous faire part de certaines initiatives plus concrètes que nous entendons prendre dans les mois à venir.

Nous accorderons la plus grande importance à la Conférence sur les relations avec le Pacifique dont le Premier ministre Trudeau a récemment annoncé la tenue à Vancouver, en novembre prochain. Cette conférence rassemblera des Canadiens avertis et expérimentés qui, de par leurs activités au sein du monde des affaires, du gouvernement, du milieu syndical et des universités, s'intéressent à la région du Pacifique. Nous espérons que leurs échanges francs et approfondis permettront d'informer et de sensibiliser nombre de Canadiens aux possibilités de la région. Nous espérons également que la conférence contribuera à l'élaboration des approches que les gouvernements et les individus adopteront dans les années 80 à l'égard de cette région du monde. Pour la rendre aussi adaptée que possible à nos besoins, nous restreindrons la participation aux Canadiens seulement. Mais je peux vous assurer que ceux qui y participeront seront disposés à discuter de ses résultats avec leurs amis dans cette partie du monde.

La Conférence devrait permettre aux Canadiens de se faire une idée de l'orientation qu'ils aimeraient imprimer au concept de Communauté du Pacifique dans les années 80, mais elle n'est que l'une des étapes du processus évolutif. Hommes d'affaires, universitaires et fonctionnaires canadiens rencontrent déjà des collègues des autres nations du Pacifique pour enrichir leurs vues respectives sur ce concept innovateur. Par exemple, des Canadiens participeront à un symposium sur le sujet organisé par Sir John Crawford à l'Université nationale d'Australie en septembre.

Comme je l'ai mentionné, je viens de participer à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'ANASE à Kuala Lumpur. Les autres partenaires du Dialogue avec l'ANASE étaient présents, comme par les années précédentes, mais c'était la première fois qu'un ministre des Affaires extérieures du Canada participait à ces importantes discussions. Cet intérêt pour l'ANASE illustre ce que nous tenterons bientôt de réaliser avec d'autres pays du Pacifique pour enrichir le contenu politique de nos futures relations.

Ma présence à la réunion de Kuala Lumpur avait été précédée de quelques semaines d'une visite en Malaisie et en Indonésie effectuée par mon collègue Ed Lumley, le ministre d'État au Commerce international. Sa visite vient en fait relancer les efforts du Canada pour intensifier les échanges commerciaux et les mouvements de capitaux et pour favoriser

l'interdépendance économique. Monsieur Lumley a également dirigé une importante mission d'investissements en Australie en mai, et il projette d'autres missions en Asie.

En dernière analyse, le Gouvernement n'a d'autre choix que de faciliter cette percée sur le monde extérieur. Comme il appartient au secteur privé d'injecter du dynamisme et du concret aux relations économiques, le gouvernement canadien encourage les hommes d'affaires et leurs associations à participer plus ouvertement au façonnement de ces relations ainsi qu'à l'élaboration et à la conduite de notre politique étrangère. J'ai déjà mentionné le rôle joué à cet égard par le Comité canadien du Conseil économique du bassin du Pacifique. Il me faudrait également mentionner à quel point des administrateurs canadiens affairés sont désireux de participer à des comités commerciaux bilatéraux avec des collègues d'autres pays. Notre gouvernement continuera de les aider dans ces activités importantes afin de donner aux secteurs privé et public une voix internationale plus unifiée.

Enfin, permettez-moi de parler plus précisément de nos relations avec Hong Kong, lesquelles se sont développées et élargies ces dernières années. Même si vos exportations vers le Canada ont continué de s'accroître sensiblement entre 1977 et 1979, vos importations de produits canadiens ont plus que doublé. En 1979, nos échanges bilatéraux ont presque atteint 2 280 millions de dollars de Hong Kong (570 millions de dollars canadiens). Sept banques canadiennes ont maintenant des bureaux à Hong Kong. Nous pouvons raisonnablement espérer que les activités commerciales et économiques s'intensifieront considérablement puisque votre territoire est notre voie d'accès à l'Asie. Vous avez en outre des contacts privilégiés avec la République populaire de Chine et êtes les grands artisans de l'une des grandes réussites économiques de notre temps. Ces faits justifient à eux seuls notre très grand intérêt à élargir nos liens avec vous.

Mais ce renforcement de nos liens n'est pas uniquement motivé par des considérations économiques. Un certain nombre de facteurs humains historiques sont également dominants. Depuis les vingt dernières années, par exemple, des milliers d'hommes et de femmes de Hong Kong ont émigré chez nous et enrichi considérablement la mosaïque culturelle du Canada. Ils ont multiplié les liens familiaux qui nous unissent. En outre, des milliers de jeunes gens de Hong Kong, éduqués dans nos universités, sont revenus jouer un rôle important dans la vie économique et l'administration publique. Ces contacts ont enrichi la dimension humaine de nos relations en favorisant la compréhension et en créant des amitiés durables.

En terminant, je voudrais vous remercier à nouveau de votre invitation. J'espère que ce ne sera pas la dernière. Dans tous les cas, les populations du Canada et de Hong Kong auront beaucoup plus de contacts dans l'avenir, perspective qui nous plaît et qui devrait également entraîner des avantages mutuels.